

Retour sur... la table ronde

Gestion des espaces naturels en faveur de la biodiversité

Introduction

L'ANBDD a organisé les **16 et 17 décembre 2021** les **journées du réseau normand Biodiversité & Territoires**. Ce réseau regroupe des collectivités soucieuses d'agir en faveur de la biodiversité, parmi lesquelles on retrouve les collectivités **Territoires engagés pour la nature**.

Les deux journées étaient construites sur le même modèle de trois tables rondes successives. De nombreuses collectivités ont présenté, à l'occasion de ces tables rondes, des actions qu'elles ont mises en œuvre sur des thématiques en lien avec l'acquisition de connaissances sur la biodiversité, la gestion / restauration de milieux naturels et la désimperméabilisation / renaturation d'espaces en milieu urbain.

Des structures naturalistes normandes tenaient également des stands afin de présenter leur offre de services aux collectivités.

Chacune des deux journées a rassemblé une soixantaine de participants, ce qui a permis de riches échanges et contribué à l'interconnaissance des projets portés en faveur de la biodiversité par les collectivités présentes.

Ces témoignages de collectivités de tout type (communes ou groupement de communes, urbaines ou rurales), montrent que l'on peut agir quels que soient la taille et les spécificités de sa collectivité.

Nous vous proposons ici de revenir sur les points forts des interventions.



Gestion des espaces naturels en faveur de la biodiversité



Dans la troisième table ronde, six collectivités sont venues présenter les actions de gestions d'espaces naturels qu'elles mettent en place sur leur territoire.

Stratégie en faveur des coteaux calcaires de la Communauté d'agglomération Seine-Eure et déclinaison opérationnelle sur Alizay, Communauté d'agglomération Seine-Eure et commune d'Alizay

La Communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE) est l'EPCI normand abritant sur son territoire la plus grande surface de coteaux calcaires. Il y avait donc un réel enjeu à élaborer une stratégie de protection et de restauration de ces milieux, car les coteaux calcaires sont à la fois rares, menacés et abritent une biodiversité remarquable.

Afin d'élaborer sa stratégie, la CASE s'est appuyée sur le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. Le travail a tout d'abord consisté à faire un inventaire des différents coteaux calcaires présents sur le territoire et réaliser différents diagnostics écologiques de ces milieux afin de pouvoir, en fonction des résultats, identifier ceux à restaurer en priorité. L'abandon des coteaux calcaires et leur colonisation par des espèces arbustives sont une des menaces pesant sur ces milieux fragiles, en éliminant progressivement les espèces herbacées et le cortège d'insectes qui y sont associés. La mise en culture et le surpâturage ont les mêmes effets sur la disparition de ces espèces qu'on ne retrouve que sur ces milieux particuliers.

Le travail mené en collaboration entre la commune d'Alizay et la CASE, concernant la restauration d'un coteau calcaire présent sur la commune, est une illustration de la déclinaison de la stratégie de la collectivité. La commune d'Alizay possédait en effet un coteau en voie

d'embroussaillage du fait de l'arrêt du pâturage. Des diagnostics écologiques ont montré l'intérêt d'agir pour la restauration de ces coteaux, et la commune était de son côté volontaire. La réponse de la CASE à un appel à projet de région Normandie a permis de financer à 100% les différents travaux du projet. Après les traditionnels travaux de débroussaillage, un pâturage adapté a été mis en place avec des moutons de la CASE et des panneaux pédagogiques ont été installés sur le site.

Mise en œuvre de pratiques agricoles durables, résilientes et favorables à la biodiversité, commune de Carolles

Carolles est une station touristique du littoral manchois. Pour protéger le village de la spéculation immobilière et préserver les terres agricoles de la commune, la municipalité dédie un adjoint à la résilience alimentaire et la transition écologique. La politique engagée propose de ne pas artificialiser les sols. La commune favorise l'installation de jeunes agriculteurs biologiques dans la commune, en usant de son droit de préemption de bâtiments, en réaffectant des locaux existants non utilisés en logement temporaire pour les nouveaux agriculteurs, en apportant un soutien aux projets locaux qui proposent des débouchés aux productions locales (marché, tiers-lieux, etc.). Profitant de cette dynamique environnementale, la commune projette la mise en place des jardins comestibles en centre-ville, imagine une désimperméabilisation des grands parkings du bord de mer, espère, avec le Conservatoire du littoral, proposer une zone pédagogique autour de la biodiversité, etc.

Renaturation du Val-au-Cesne, Communauté de communes d'Yvetot Normandie

Yvetot Normandie est une communauté de communes située dans le pays de Caux, entre Rouen et Le Havre. Le projet de la collectivité est de renaturer un long fossé béton de collecte des eaux pluviales, longeant sur 700 mètres une route sur le site du Val-au-Cesne, dans un fond de vallée entouré de prairies, de boisements et de plusieurs mares.

L'objectif de renaturation porte sur la suppression et le remplacement du long fossé bétonné par une noue végétalisée et la création de deux mares, qui viendront renforcer la trame bleue locale. Il porte aussi sur la diversification des milieux environnants, avec la plantation d'une haie à base d'essences locales et la création d'un verger conservatoire. Un chemin enherbé sera aménagé et des panneaux pédagogiques seront installés sur site. Les différents milieux aménagés permettront à terme de renforcer la trame verte et bleue et favoriseront l'installation d'espèces absentes jusqu'alors.

Le projet a longtemps été mis à l'arrêt, faute de dispositifs financiers adéquats. Fort heureusement, l'appel à projet de la DREAL Restauration écologique, dans le cadre du plan France Relance, a finalement permis de débloquent la situation. Différents partenaires, tels que le Syndicat de bassin versant Caux Seine, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, le PNR des Boucles de la Seine Normande vont œuvrer aux diagnostics écologiques et conseiller la collectivité sur les aspects techniques d'aménagement des différents milieux.

Début des travaux au printemps 2022 !

Programme d'acquisition de réservoirs de biodiversité et programme de restauration des vergers, Communauté de communes Falaises du Talou

L'acquisition de 5 réservoirs de biodiversité et la restauration des vergers de la CC Falaises du Talou sont deux des 35 actions inscrites au programme d'actions TEN de la collectivité.

Les réservoirs de biodiversité sont de vastes milieux naturels, riches en biodiversité, au sein desquels les espèces végétales et animales peuvent effectuer l'ensemble de leur cycle de vie. La CC orientera ses choix en s'appuyant sur les résultats de l'Atlas de la biodiversité communale en cours sur le territoire. L'appel à projets Mob'Biodiv' de l'OFB a permis de lancer la démarche avec l'acquisition d'un coteau calcaire en cours d'enfrichement avancé. Après les travaux de débroussaillage, le coteau fera l'objet d'un plan de gestion adapté aux objectifs de maintien de la biodiversité. Pour conserver le milieu ouvert, un pâturage extensif avec des chèvres sera installé. L'ensemble des travaux est estimé à 25 000€, avec un taux d'aide de 85 % issu de l'appel à projets de l'OFB.

Afin de lutter contre la disparition de ses vergers, la CC a mis au point un vaste programme incitatif de plantation d'arbres fruitiers, à destination des communes, des habitants, des associations, des entreprises et des agriculteurs. La CC a ainsi signé un marché pour 2000 arbres fruitiers, et prend à sa charge la majeure partie du coût des plants. Les variétés ont été choisies parmi des races anciennes et locales. L'opération rencontre un véritable succès et en 2021, 732 arbres ont déjà été distribués. 2022 connaîtra le même engouement, puisque 600 arbres ont déjà été pré-réservés.

Ce dispositif a été rendu possible grâce aux financements fournis par les fonds LEADER et le Département de Seine-Maritime.

Programme de reconstitution paysagère et valorisation du bocage, commune de Valdallière

Depuis les années 1990, quelques communes - autrefois distinctes - de la commune nouvelle de Valdallière avaient lancé des opérations de plantations de haies. Après la fusion des communes, le recrutement d'un technicien à mi-temps permet de faire évoluer le programme. Chaque commune peut bénéficier des opérations de plantation pendant une à deux années. Les travaux pris en charge par le programme concernent les plantations sur talus, le retalutage et la pose de clôture dans certains cas, avec l'appui de l'association Rivières et Bocage. La relance de la communication permet de maintenir l'intérêt pour l'opération, tant pour les particuliers que pour les agriculteurs.

L'objectif est maintenant de proposer une filière bois bocager complète et de pérenniser sur le long terme la plantation et la valorisation de la haie sur le territoire. Les premières étapes consistent à recenser, d'un côté le gisement bois disponible, et de l'autre les débouchés possibles, les chaufferies bois potentielles dans les bâtiments collectifs de la commune. Les études préalables sur le gisement sont fondamentales pour dimensionner le projet. Il ne faut pas entamer le capital bois disponible, mais au contraire miser sur l'accroissement naturel - qui représente le prélèvement possible - afin de valoriser le bois bocager. En 2022, les objectifs seront de pérenniser l'approvisionnement (en accroissant le linéaire planté), de préciser les exigences en matière de biodiversité quant à la plantation et l'entretien des haies, en incitant aussi les agriculteurs à mettre en place des plans de gestion durable de leurs haies, et d'affiner les exigences pour la fourniture de copeaux-bois.

Programme de restauration des affluents de l'Orne, Communauté de communes Cingal-Suisse Normande

La Communauté de communes Cingal-Suisse Normande est une collectivité rurale avec un réseau hydrographique dense. Une partie du territoire est déjà reconnue pour la richesse de sa biodiversité (sites Natura, Znieff, arrêté de protection de biotope, etc.), mais l'état général des cours d'eau est assez dégradé, malgré le contexte rural. Le diagnostic est posé par la Fédération de pêche du Calvados, avec l'appui de la CATER, qui identifient les points de perturbation (piétinement du bétail et des tracteurs, colmatage sédimentaire, absence de ripisylve, décharges sauvages, etc.). Suivant les préconisations du SAGE Orne moyenne, la collectivité met en place un plan de gestion des cours d'eau et un programme de restauration de la continuité écologique.

Le programme sur 5 ans vise la restauration de 70 km de cours d'eau. Ce gros budget bénéficie de la participation financière de l'AESN à hauteur de 80 % (90% pour la RCE). Les travaux concernent la lutte contre l'érosion (passerelles, clôtures, descentes aménagées, etc.), la végétation (restauration, débroussaillage, plantation, retrait d'embâcles, surveillance sanitaire des arbres malades, etc.), la lutte contre les polluants, et un peu de restauration de la continuité écologique (suppression de seuils et de buses, mise en place d'hydrotubes, etc.).

La démarche est présentée et expliquée aux riverains. Les travaux sont réalisés par la collectivité, qui - par convention si les riverains sont d'accord - a délégué la maîtrise d'ouvrage. Les chantiers ne sont pas toujours faciles à mettre en place, il faut arriver à gérer les chantiers en tenant compte de la saisonnalité et de la disponibilité des prestataires.

Avec la DREAL, des indicateurs de qualité des cours d'eau sont mis en place sur le long terme, sur 7 stations de diagnostic, pour étudier les macro-invertébrés. Avec la fédération départementale de pêche, c'est l'indice abondance truite qui est suivi.

Les retours d'expériences

Vous les avez entendus le 16 décembre 2021 à Saint-Vaast-d'Équieville (■) ou le 17 décembre 2021 à Mondeville (★).

- Stratégie en faveur des coteaux calcaires de la Communauté d'agglomération Seine-Eure et déclinaison opérationnelle sur Alizay, Communauté d'agglomération Seine-Eure et commune d'Alizay
- Renaturation du Val-au-Cesne, Communauté de communes d'Yvetot Normandie
- Programme d'acquisition de réservoirs de biodiversité et programme de restauration des vergers, Communauté de communes Falaises du Talou
- ★ Mise en oeuvre de pratiques agricoles durables, résilientes et favorables à la biodiversité, commune de Carolles
- ★ Programme de recomposition paysagère et valorisation du bocage, commune de Valdallière
- ★ Programme de restauration des affluents de l'Orne, Communauté de communes Cingal-Suisse Normandie